

Cette crise, qui anéantissait en un seul jour le fruit de plusieurs années d'efforts et de travaux, eut encore cela de déplorable qu'elle faillit créer, parmi les Canadiens, une division profonde au moment même où ils devaient se tenir le plus unis. En effet, on vit un des patriotes les plus vénérés de l'ancienne Chambre du Bas-Canada se séparer de M. LaFontaine en cette circonstance, et se rallier à la politique du Gouverneur : le treize, M. D. B. Viger prêta le serment de Conseiller Exécutif entre les mains de Son Excellence, avec M. Draper.

Il ne nous appartient pas de décider de quel côté fut le tort ou le droit en cette circonstance ; quoique vingt-et-un ans se soient écoulés depuis lors et que les principaux personnages qui jouèrent un rôle dans ces événements, dorment du sommeil de la mort, nous sommes encore trop près des temps où ils vécurent pour les juger.

Mais M. LaFontaine devait-il, pour une question controversée de patronage ministériel, quitter le poste important où désormais la destinée de ses compatriotes lui appartenait toute entière ? Une fois descendu du pouvoir, était-il certain de le ressaisir et de faire face aux efforts toujours croissants et de plus en plus sérieux du parti tory, qui ne manquerait pas d'appuyer le Gouverneur ?

L'Angleterre, voyant de nouveau un canadien à la tête de la lutte engagée entre le Parlement et le représentant de Sa Majesté, ne prendrait-elle pas, une fois pour toutes, le moyen d'éloigner à jamais des affaires des hommes intraitables ?

Le parti libéral du Haut-Canada, composé de dix à douze membres, avait montré, en plusieurs occasions, le peu de sympathie qu'il gardait au fond du cœur pour les Canadiens or, l'amitié d'un seul homme, cet homme fut-il M. Baldwin, pouvait-elle se mesurer avec le salut d'un pays ?

Il est probable que ces questions se présentèrent en foule à l'esprit de M. Viger et contribuèrent largement à lui inspirer une décision qui eut été un trait de génie si elle eut réussi. M. Viger dut craindre que, à l'instar de ce qui s'était passé en 1835, on ne fit passer la question politique avant la question nationale. Sa belle âme s'enflamma à la vue du danger qu'il croyait voir courir à ses compatriotes, et il n'eut pas le moindre doute que le Bas-Canada n'aurait qu'une voix pour l'approuver d'essayer de le sauver de cette manière. Hélas ! quelle amère déception lui était réservée !

Non-seulement il ne fut pas compris de ses anciens amis et disciples, mais on pensa qu'il désertait la cause de ses compatriotes et on l'accusa de trahison dans la presse et dans les Chambres. Ses quarante ans de service rendus à la cause du Bas-Canada ne purent le justifier d'avoir eu trop de patriotisme, ou plutôt d'avoir oublié qu'un nouvel ordre de choses avait inauguré dans la politique de son pays certaines obligations qu'on appela plus tard les exigences de parti. Ce fut son crime.